


ORDRE DU JOUR

- 1 Désignation des représentants du Conseil municipal auprès de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté d'agglomération Val Parisis
- 2 Signature d'une convention de partenariat pour l'organisation de formations à l'armement en union de collectivités entre la Communauté d'agglomération Val Parisis, le Centre national de la fonction publique et les communes participantes
- 3 Débat sur la protection sociale complémentaire des agents
- 4 Actualisation du tableau des effectifs : Création et suppressions de postes
- 5 Signature d'une convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales
- 6 Acquisition à l'amiable de la propriété sise 5, rue du Panorama, cadastrée AD n° 589,590,591,592,593 en vue de la création d'un parc
- 7 Octroi d'une garantie d'emprunt - Programme SEQENS de dix-huit logements locatifs sociaux - 132, avenue de la Libération à Montigny-lès-Cormeilles
- 8 Signature d'une convention de réservation de logements en contrepartie d'une garantie d'emprunt - Programme SEQENS de dix-huit logements locatifs sociaux - 132, avenue de la Libération à Montigny-lès-Cormeilles
- 9 Approbation du principe de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du marché forain de la commune de Montigny-lès-Cormeilles
- 10 Adoption des tarifs et quotients 2026
- 11 Taxe locale sur la publicité extérieure - Tarifs 2027
- 12 Fixation du taux de la taxe d'aménagement
- 13 Attribution de la subvention de fonctionnement 2026 à l'association de prévention spécialisée Aiguillage

Fait à Montigny-lès-Cormeilles, le 19 juin 2026

Le Maire



M. GOUAL